

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8**Ministère de l'Éducation**

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8

Chers parents,

Je vous écris aujourd'hui, deux semaines exactement après que notre gouvernement a déclaré l'état d'urgence dans la province.

Je sais que cette période n'a pas été facile pour vous ou vos enfants et que les répercussions de l'écllosion de COVID-19 commencent à se faire sentir de plus en plus dans votre vie quotidienne et sur vos moyens de subsistance.

La lutte contre la COVID-19 n'a pas été facile, mais je continue d'être incroyablement inspiré par le courage et la détermination dont vous et vos enfants avez fait preuve dans le cadre des efforts que nous avons déployés pour arrêter la propagation de cette écloision. Depuis que le Conseil des ministres a pris la décision de fermer le réseau scolaire public le 12 mars dernier, nous avons vu les secteurs public et privé prendre des mesures qui s'enchaînent pour protéger les personnes les plus vulnérables.

Je tiens à vous assurer qu'à titre de ministre de l'Éducation, la santé et la sécurité de vos enfants restent la priorité absolue de notre gouvernement; il n'y a tout simplement pas de priorité plus cruciale. Chaque décision que nous prenons est ancrée dans l'engagement fondamental de préserver le bien-être de vos enfants. Nous sommes incroyablement reconnaissants de la compréhension et de la souplesse considérables que vous et vos enfants avez manifestées pendant cette période de fermeture des écoles.

C'est dans cet esprit que notre gouvernement a décidé aujourd'hui de prolonger la période de fermeture des écoles publiques de la province jusqu'au 4 mai, ainsi que celle des garderies et des écoles privées jusqu'au 13 avril. En temps normal, ce serait une décision difficile à prendre. Cependant, comme le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario est d'accord pour dire que cette mesure est prise dans l'intérêt de votre santé et de celle de vos enfants, cette décision était claire et évidente.

Bien que cette annonce soit conforme à la politique de santé publique, je sais qu'elle suscitera des questions sur ce que vos enfants feront au cours des prochaines semaines en ce qui concerne leurs études, puisqu'il n'y aura pas d'enseignement dans les écoles.

C'est donc avec fierté que j'ai annoncé aujourd'hui le plan de notre gouvernement pour la prochaine phase d'Apprendre à la maison et la manière dont nous soutenons les élèves, les familles et le personnel enseignant pendant cette période.

En premier lieu, nous avons donné des instructions aux conseils scolaires pour que, d'ici le lundi 6 avril, l'apprentissage dirigé par les enseignants reprenne dans toute la province. Les élèves commenceront cette semaine à recevoir des communications de leurs enseignants et du personnel du conseil scolaire en vue de déterminer la meilleure façon pour votre enfant de continuer à apprendre pendant cette période. Pour nos plus jeunes apprenants, en particulier, je vous demande votre aide pour faciliter ces premières conversations avec les enseignants lorsqu'ils commenceront à communiquer avec eux. Ces premiers échanges permettront de s'assurer que tous les élèves peuvent participer activement et pleinement à la riche stratégie d'apprentissage en ligne. Nous avons conçu cette stratégie en nous appuyant sur la technologie et les ressources existantes à la maison.

Je sais également que de nombreuses familles de la province n'ont peut-être pas accès à la technologie et à la connexion à large bande nécessaires pour participer pleinement à l'apprentissage en ligne. Pour remédier à cette situation notre gouvernement a demandé aux conseils scolaires locaux de mettre leurs stocks d'ordinateurs et d'appareils à la disposition des élèves qui n'y ont pas accès chez eux. Les conseils travailleront avec le Ministère à établir un plan visant à étendre la technologie à ceux qui en ont besoin. Je tiens également à souligner que les conseils ont exploré d'autres options pour l'accès des élèves à la technologie, notamment grâce à des échanges réguliers avec les fournisseurs de télécommunications pour déterminer ce qui permettrait aux familles d'accéder aux ressources d'apprentissage en ligne de premier plan en Ontario.

Cette démarche s'avère particulièrement nécessaire pour les collectivités rurales et éloignées où la connexion n'est peut-être pas optimale. Je ferai une mise à jour au fil de l'évolution de ces échanges sur les options en matière de technologie et d'accès à large bande.

Dans le cadre de ce plan pour l'apprentissage en ligne, notre gouvernement a défini les attentes minimales en matière de temps de travail des élèves pour une semaine donnée, en fonction du matériel didactique et des travaux assignés par l'enseignant de votre enfant. Ces attentes, pour chaque enseignant, comprennent :

- de la maternelle à la troisième année : cinq heures de travail par élève par semaine, en mettant l'accent sur la littératie et les mathématiques;
- de la quatrième à la sixième année : cinq heures de travail par semaine, en mettant l'accent sur la littératie, les mathématiques, les sciences et les études sociales;
- de la septième à la huitième année : 10 heures de travail par semaine, en mettant l'accent sur les mathématiques, la littératie, les sciences et les études sociales;
- de la neuvième à la douzième année : trois heures de travail par cours par semaine pour les élèves de programmes semestriels, et 1,5 heure de travail par cours par semaine pour les élèves de programmes non semestriels, l'accent étant mis sur l'accumulation de crédits et l'obtention du diplôme.

Compte tenu de ces attentes, cette deuxième phase d'[ApprendreALaMaison](#) exigera des élèves qu'ils adoptent une discipline et un engagement dans leurs études afin de s'assurer qu'ils peuvent continuer à progresser et à réussir à l'école. Je sais que nos élèves sont à la hauteur.

Même si nous traversons une période sans précédent, je vous encourage à aider vos enfants et à leur permettre de s'engager pleinement dans le solide programme d'apprentissage que nous avons créé pour cette période de fermeture des écoles. Votre appui, votre inspiration et votre motivation continueront à préparer vos enfants à réussir leur cheminement d'apprentissage.

Je sais que cette période préoccupe les parents d'élèves dans une cohorte de diplômés. Je l'ai déjà dit et je le répète : aucun élève ne verra son diplôme compromis par l'évolution de la COVID-19. Je travaille en étroite collaboration avec l'honorable Ross Romano, ministre des Collèges et Universités, et avec le secteur de l'enseignement supérieur. Notre gouvernement veillera à ce que les élèves, qui prévoient entrer à l'université ou au collège en septembre 2020 bénéficient de tout notre soutien pour atteindre cet objectif.

Comme les élèves continuent d'accumuler des crédits pendant cette période de fermeture, nous fournirons dans les prochaines semaines des renseignements complémentaires sur la manière dont ils peuvent se conformer à la procédure de demande d'admission aux études postsecondaires.

Je comprends que les parents d'enfants qui ont des besoins particuliers sont préoccupés par l'école à la maison et l'absence physique de personnel et de ressources de soutien pédagogique pendant cette période. Je m'engage fermement et sans équivoque à faire en sorte que tous les élèves continuent d'avoir accès aux soutiens complets qui favorisent l'apprentissage et le développement continu.

Notre gouvernement a demandé aux conseils d'assurer immédiatement la reprise des communications entre les élèves, les assistants en éducation, le personnel paraprofessionnel et les autres travailleurs en éducation pour veiller à ce que le soutien professionnel aux élèves soit rétabli. Nous ne permettrons à aucun élève de passer entre les mailles du filet pendant cette période sans précédent. Mon ministère fournit au personnel enseignant les outils et le soutien dont ils ont besoin pour maximiser les possibilités et les résultats de tous les élèves de la province dans un environnement en ligne.

Bien qu'une grande partie du message sur la COVID-19 mette l'accent sur les répercussions sur la santé physique, je tiens à faire état des effets importants que cette éclosion pourrait avoir sur la santé mentale des Ontariens. En particulier, les élèves les plus jeunes peuvent avoir du mal à comprendre et à assimiler pleinement les conséquences sur leur vie, leur famille, leurs amis et leur communauté. Il se peut très bien que votre enfant vive des moments de peur et d'anxiété, même s'il n'en montre aucun signe.

Bien que vous et vos enfants puissiez vous poser de nombreuses questions sur ce que l'avenir vous réserve, j'ai grand espoir que tous les enfants savent qu'il existe toute une série de ressources pour les aider à gérer et à surmonter la multitude d'émotions et de réactions auxquelles ils peuvent être confrontés pendant cette période. Notre gouvernement a demandé aux conseils de veiller à ce que les travailleurs en santé mentale et le personnel professionnel soient prêts à entamer immédiatement un dialogue avec les élèves, dans une conversation sûre et rassurante. Nous continuons à soutenir l'incroyable travail en cours pour fournir des conseils et des ressources complets aux élèves de toute la province.

Nous disposons de nombreux organismes qui fournissent un soutien professionnel essentiel aux enfants en détresse ou atteints de problèmes de santé mentale. Par exemple, [Jeunesse, J'écoute](#) offre des services de conseil et d'orientation 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, dans toute la province. Pour faire appel à cette ressource gratuite, les enfants peuvent composer le 1 800 668-6868 ou texter PARLER au 686868.

Alors que nous sommes sur le point d'entamer la prochaine phase de fermeture des écoles, les attentes des parents, des tuteurs, des élèves, du personnel enseignant et de mon ministère vont continuer à augmenter. Ayant déjà été témoin de la motivation et de la détermination d'innombrables élèves, membres du personnel enseignant et travailleurs de l'éducation dans toute la province, je sais que nous sommes prêts à relever les défis qui nous attendent.

Je tiens à vous faire part, à vous et à votre enfant, de mon engagement sincère et indéfectible à faire en sorte que chaque élève de la province puisse continuer d'apprendre dans le système scolaire de classe mondiale de l'Ontario. Notre détermination collective à inspirer, à soutenir et à encourager les leaders de demain durant cette période reste inébranlable.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Lecce', written in a cursive style.

L'honorable Stephen Lecce